


Saint-Claude mag

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

www.saint-claude.fr

N°76 - Nov.-Déc. 2019



*Bonnes et heureuses
fêtes de fin d'année*

Dossiers :

■ **Animations de fin d'année** Page 4

■ **Jeux Olympiques de la Jeunesse** Page 5



Journée festive du 14 septembre pour remercier les habitants de Saint-Claude et les commerçants de leur patience pendant ces neuf mois de travaux de requalification du centre-ville.



Commémoration du 75^{ème} anniversaire de la Libération de la ville, lundi 2 septembre.



Cérémonie de prise de fonction de Virginie Martinez, sous-préfète de Saint-Claude, le lundi 16 septembre.



Démolition en cours de la friche Emboutissage Jurassien dans le cadre du réaménagement et de la renaturation des berges de la Bienne au Faubourg Marcel.



La poubelle-pipe de Saint-Claude, inventée par Stéphane Cachelin (Le Chapotelet), exposée à Paris avec les œuvres du collectif d'artistes « La Midinette forever ! » lors du Salon international d'art contemporain, du 24 au 28 octobre.

- 3 Sommaire
- 4 Animations de fin d'année
- 5 Jeux Olympiques de la Jeunesse
- 6 Actualités diverses
- 7 Cabinet médical éphémère
- 8 Campagne de Solidarité, Agenda

Brèves d'automne

- La convention avec EDF concernant la gestion du barrage d'Étables et de la centrale hydroélectrique de Porte-Sachet vient d'être renouvelée pour dix ans. Elle permet à EDF de poursuivre la gestion de la centrale de Porte-Sachet mais aussi la microcentrale de turbinage du débit réservé d'Étables.

- Des bornes de recharge de batteries pour les voitures électriques seront installées avant l'été sous l'égide de la Communauté de communes. Chaque borne dispose de deux prises de recharge rapide (25 minutes). L'une sera située Place du 9 avril 1944 face au café de La Poste, une autre Place de la Halle et une troisième à l'entrée du camping du Martinet pour répondre à la demande de nombreux touristes.

- Les jardinières les plus volumineuses installées en centre-ville seront remplacées par des plus petites afin de ne pas casser la perspective de la rue.

- Les places « Livraisons » en centre-ville sont réservées aux livreurs de 6h à 12h chaque jour. Elles doivent rester disponibles pour eux dans ce créneau horaire. Par ailleurs, des places dédiées en permanence aux livreurs de 6h à 19h ont été créées Place des Religieuses, Place Denfert Rochereau, Place Lamartine et à l'entrée de la rue Mercière, côté Arcades. Il est impératif que chacun respecte cette organisation pour la bonne cohabitation des véhicules.

- La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a démarré en septembre. C'est un chantier de trois ans qui s'annonce.

- L'école Jeanne d'Arc a déménagé à la rentrée des vacances de la Toussaint dans les locaux de l'ancien Collège Rosset devenu « *Institution Saint-Oyend* ». Le Collège de la Maîtrise doit suivre d'ici la rentrée de septembre 2020.

- La réorganisation des Finances publiques entraîne le transfert du Service des Impôts aux particuliers à Lons-le-Saunier et de ce fait, une baisse conséquente d'effectifs sur Saint-Claude. Une négociation a permis de réduire l'impact de cette décision à quelques postes seulement avec un renforcement de la Trésorerie (ex-Perception) qui devient Service de Gestion Comptable.

- Deux commerçants tirent leur révérence en cette fin d'année, Franck RAZUREL et Marc ISABELLE qui manqueront au commerce sanclaudien. Ce sont Monsieur et Madame CORREIA qui installent leur cordonnerie en rue du Pré avec un rayon vente de chaussures, tandis que Steven RUIZ reprend la quincaillerie Isabelle, boulevard de la République. Bonne chance à eux.

- La démolition de « *L'Emboutissage jurassien* » au Faubourg Marcel a commencé. Elle sera terminée d'ici la fin de l'année laissant place à un vaste espace qui n'est que le début de l'opération de renaturation des berges de la Bienne, sous maîtrise d'œuvre du Parc naturel régional du Haut-Jura.



Saint-Claude Mag
N°76 - Nov.-Déc. 2019
Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél. 03 84 41 42 43

www.saint-claude.fr

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr - FreshClic.fr

Crédit couverture : Sorbier givré © Claude Le Pennec
Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Impression : Estimprim

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert





Animations de fin d'année



Depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Claude s'efforce de développer et d'enrichir son marché de Noël. Cette année encore, pour des raisons de sécurité, le marché de Noël et la patinoire seront installés sur le parking Lamartine (derrière l'Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude).

MARCHÉ DE NOËL

La Ville organise un **marché de Noël** le temps d'un long week-end :

Vendredi 20, samedi 21, dimanche 22 et lundi 23 décembre 2019

Il sera installé sur le parking Lamartine, derrière l'Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude et la Grosse Pipe. Des chalets en bois abriteront une vingtaine d'exposants. Le marché sera accessible au public le vendredi de 14h à 21h, le samedi de 10h à 21h et le dimanche de 10h à 20h et le lundi de 10h à 18h.

Originaires pour la majorité du Jura, certains exposants viendront également de nos départements voisins. Artisans, producteurs, associations vous invitent à découvrir leurs diverses activités : art de la table, décoration, bijoux, gourmandises, boissons, vêtements...

PATINOIRE

Pendant les vacances de Noël, **du vendredi 20 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020 inclus**, une patinoire synthétique sera installée sur le parking Lamartine. D'une surface de deux cents mètres carrés, la patinoire sera ouverte tous les jours, du lundi au dimanche, de 11h à 20h et accessible moyennant une participation financière de deux euros par personne pour une heure de patinage (location des patins à glace incluse). À noter que les enfants jusqu'à dix ans révolus devront rester sous la surveillance et la responsabilité d'une personne majeure.

Ouvertures prolongées :

* Vendredi 20 et samedi 21 décembre 2019 : jusqu'à 22h.

Ouvertures exceptionnelles :

- * Vendredi 20 décembre 2019 : à 17h30.
- * Mercredi 25 décembre 2019 et mercredi 1^{er} janvier 2020 : à 16h30.

Fermetures exceptionnelles :

- * Dimanche 22, lundi 23, dimanche 29 et lundi 30 décembre 2019 : à 19h.
- * Mardi 24 et mardi 31 décembre 2019, dimanche 5 janvier 2020 : à 18h.

Vente de petite restauration sur place par les commerçants partenaires.
En partenariat avec les associations volontaires de Saint-Claude.

AU PROGRAMME :

■ Vendredi 20 décembre à 18h :

Inauguration du MARCHÉ DE NOËL et de la PATINOIRE

- ▶ Pot de l'amitié offert par la Municipalité.
- ▶ Déclenchement des illuminations du Marché de Noël et animations (dont 1h de patinage gratuite de 18h à 19h).

* Animations diverses tout au long du week-end du 20 au 23 décembre 2019, dont trampoline.

Retrouvez le programme complet sur : www.saint-claude.fr

Renseignements :

Service Événementiel
Tél. 03 84 41 42 62

BON À SAVOIR :

STATIONNEMENT GRATUIT dans toutes les rues et places de la ville (hors zones bleues) les 23, 24, 30 et 31 DÉCEMBRE 2019.

Jeux olympiques de la Jeunesse

Les Tuffes – Du 9 au 22 janvier 2020 Lausanne

Lausanne 2020 : des Jeux organisés depuis le cœur de la capitale olympique à Lausanne et les premiers Jeux binationaux dans l'histoire de l'olympisme. À quelques mètres de la frontière suisse, le stade des Tuffes dans la Station des Rousses accueillera les épreuves de saut à ski, biathlon et combiné nordique.

Après la coupe du monde qui s'est déroulée dans les magnifiques montagnes du Jura en décembre 2018, voici une nouvelle occasion de diffuser à travers le monde des images des sports d'hiver pratiqués dans la région. Une découverte entre lacs, montagnes et forêts dans un cadre naturel et varié.

Outre le sport (ski, randonnées ou vélo), le patrimoine local offre des produits du terroir et un savoir-faire artisanal connus du monde entier. Entre les derniers jeux d'Albertville en 1992 et les prochains de Paris en 2024, la flamme olympique revient en France...

Les Tuffes en jeu !

« *En Jeux !* », le festival organisé sur chaque site en marge des Jeux permettra à tous les spectateurs de célébrer l'esprit des Jeux avant et après les compétitions.

Sur le stade, deux zones seront dédiées aux visiteurs : une zone ludique d'initiation au ski de fond, biathlon, saut à ski et handi-ski, ouverte durant toute la durée de la compétition. Une deuxième zone d'animation pour découvrir des disciplines sportives innovantes : labyrinthe d'orientation à pied ou en raquette, handball sur neige, jungle run, recherche DVA (détecteur de victime d'avalanche).

En fin de journée, après les compétitions, l'ensemble des villages de la Station des Rousses accueilleront diverses animations.



Entre concerts et démonstrations, à travers les nombreuses expositions et initiations, les spectateurs découvriront les sports et métiers de la neige, ainsi que l'histoire de l'olympisme. La course de ski de fond réunissant l'ensemble des scolaires de la région, la Transjeune, sera organisée le jour de la cérémonie de clôture.

PROGRAMME

Vendredi 10 janvier : **cérémonie d'ouverture aux Rousses**

Du 11 au 15 janvier : **épreuves de biathlon**

Du 18 au 22 janvier : **épreuves de saut à ski et combiné nordique**

Mercredi 22 janvier : **cérémonie de clôture aux Rousses**

Bon à savoir :

Départ de navettes depuis le centre des Rousses

Entrée gratuite

Restauration et buvette sur place

En savoir plus : lestuffes2020.juraskievents.com

Plan Grand Froid

Dans le cadre du plan départemental d'alerte en cas de grand froid, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Claude est opérationnel pour apporter son soutien aux personnes fragiles, âgées, isolées ou handicapées.

Celles-ci sont invitées à s'inscrire sur le registre crée à cet

effet au CCAS (1, rue Rosset à Saint-Claude – Tél. 03 84 41 42 52). Les membres de la famille ou les proches peuvent également faire un signalement. Le but de ce recensement est d'intervenir auprès de ces personnes en cas de grand froid. Un contact téléphonique pour prendre des nouvelles, une visite à domicile, les agents du CCAS et ses bénévoles assurent pendant ces périodes, un lien de proximité accru.

Les personnes sans domicile fixe peuvent contacter le 115 (numéro vert du SAMU social), qui les orientera vers un hébergement d'urgence sur la ville (une chambre d'hôtel) ou dans le département selon les places disponibles.

Alain CAPELLI, référent logement au CCAS, est le relais de ce service pour des situations signalées ou prises en charge sur la ville de Saint-Claude. Le rôle de la Police municipale et de la Gendarmerie est par ailleurs important dans le repérage de personnes sans domicile.

En matière d'urgence, le CCAS est soutenu par les associations caritatives locales suivantes : Croix-Rouge, Emmaüs, Secours Catholique, Épicerie sociale et Restos du cœur.



Pensez à vous inscrire sur les listes électorales



AVIS AUX ÉLECTEURS

En 2020, les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars. L'inscription sur les listes électorales est une obligation légale indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription s'effectuent en Mairie aux horaires d'ouverture du Service Population : le lundi, de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Elles peuvent également se faire en ligne sur www.service-public.fr.

Service Population
Tél. 03 84 41 42 43

Travaux dans votre logement : subventions éventuelles

Les personnes qui souhaitent réaliser des investissements dans leur habitation (rénovation, isolation, changement d'une chaudière, adaptation particulière), doivent s'inscrire sur le site de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) :

monprojet.anah.gouv.fr

Ce site permet de vérifier dans un premier temps, l'éligibilité du demandeur, puis de simplifier les démarches en ouvrant un droit d'accès à toutes les aides dont il peut se prévaloir.





Cabinet médical éphémère

INFORMATION AUX SANCLAUDIENS

Ce projet est initié depuis février avec le soutien très fort du Président du Conseil de l'Ordre des Médecins. Le local, situé au n°17 rue Voltaire, est payé depuis le 1^{er} avril par la Ville : loyer et charges.

Les médecins retraités attendent depuis six mois que le feu vert leur soit donné pour exercer.

L'hôpital, à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), devait se charger du portage salarial. Or, après moultes tergiversations, le Directeur a fait savoir en octobre qu'il se refusait à le faire alors qu'il était remboursé à 100 % par l'ARS. Cela a fait perdre six mois à la concrétisation du projet, tandis que les patients sans médecin traitant n'en peuvent plus de n'arriver à obtenir le simple renouvellement d'une ordonnance.

Proposition a été faite à Amellis qui a accepté de porter les salaires remboursés par l'ARS. Précisons

que la Ville de Saint-Claude reste porteur du projet. Amellis intervient essentiellement au niveau de la rémunération des médecins. Quant à l'organisation du cabinet, elle va se faire en concertation avec les médecins volontaires, le Président du Conseil de l'Ordre des Médecins, Amellis, l'ARS, la CPAM et bien sûr la Mairie de Saint-Claude.

Une localisation à l'hôpital, comme voulait l'imposer le Directeur, aurait obligé les patients à affronter la Montée de la Pierre avec une pente à 32 % et impraticable en hiver, et aurait été contraire aux injonctions du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) imposant aux collectivités d'implanter leurs services publics en centre-ville et même en hyper-centre.

Reste à finaliser la convention entre Amellis, l'ARS et les médecins (ceci est en cours) et le cabinet pourra enfin démarrer.

Sagesse automnale

Dans un monde perturbé, le pessimisme trouve un terrain pour se développer. Mais la peur n'empêche pas le danger et le pire n'est jamais certain fort heureusement.

Alors, face aux soucis qui nous assaillent, positivons !

Seul l'optimisme est la bonne réponse pour en triompher.

Voici donc quelques citations, qui, telle une prescription médicale, vous aideront à doper votre moral :

« Le pessimisme est d'humeur ; l'optimisme est de volonté. Tout homme qui se laisse aller est triste. » (Alain : Propos sur le bonheur, 1928)

« Conquérir sa joie vaut mieux que de s'abandonner à la tristesse. » (André Gide)

« Les plus belles années d'une vie sont celles que l'on n'a pas encore vécues. » (Victor Hugo)

« Si l'on m'apprenait que la fin du monde est pour demain, je planterais quand même un pommier. » (Martin Luther King)

« De bonnes choses sont à venir sur ta route. Il ne faut simplement pas arrêter de marcher. » (Robert W. Painter)

« Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté. » (Churchill)

« Tous les événements sont enchaînés dans le meilleur des mondes possibles. » (Voltaire)

« L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines ; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose. » (Proverbe arabe)

« Derrière chaque difficulté il y a une opportunité. » (Albert Einstein)

« Quand tout semble aller contre toi, souviens-toi que l'avion décolle contre le vent, pas avec. » (Henry Ford)

« Si tu veux être heureux, promène-toi avec deux sacs ; l'un pour donner, l'autre pour recevoir. » (Proverbe chinois)

CCAS, solidarité

Campagne de Solidarité 2019
Centre Communal d'Action Sociale
de Saint-Claude

J'apporte mon soutien aux actions
du CCAS et je donne €.

Mon don sera destiné au service
Personnes Âgées : portage de repas à
domicile, transports accompagnés,
ateliers mémoire, animations
seniors...



Je libelle mon chèque ou j'effectue mon
versement à l'ordre du Receveur
Municipal en précisant « Compte
n°30001 00716 E396 00000020 »

CCAS – 1, rue Rosset
39200 SAINT-CLAUDE

Le CCAS de Saint-Claude est assimilé à un
organisme d'intérêt général ayant un
caractère social, ce qui l'habilite à recevoir
des dons et legs de particuliers et
d'entreprises. Ceux-ci bénéficiant en
contrepartie d'une déduction fiscale.

Entreprises

Conformément au code des impôts (art.238 bis),
les dons effectués au CCAS, en espèces ou en
nature, sont déductibles des impôts sur les
bénéfices des entreprises (mécénat social), à
hauteur de 60% du montant des versements.



Le centre communal d'action sociale (CCAS),
présidé de plein droit par le maire de la
commune et dirigé par un conseil d'adminis-
tration composé d'élus municipaux et de
représentants des associations, est l'institution
de l'action sociale locale par excellence.

Ses actions de proximité sont directement
orientées vers les publics fragiles ou défavo-
risés : aide et services aux personnes âgées,
aide aux personnes handicapées, aux enfants,
aux familles en difficulté, lutte contre les
exclusions...

**« 66 % de votre
don au CCAS est
déductible d'impôt »**

Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la
solidarité publique, nationale et locale peut
réellement s'exercer, de façon pérenne.

Agenda

Vendredi 29 novembre : **Déclenchement des illuminations de la ville à 17h30**, parvis de l'Hôtel de Ville



EXPOSITIONS

Jusqu'au 30 novembre
Exposition de Jean-Pierre Segura
Terre et céramique
Au Caveau des artistes, accès par l'Office de
Tourisme
Entrée libre et gratuite

Du 7 au 28 décembre
Exposition de Sabrina Scozzafave
Peinture
Au Caveau des artistes, accès par l'Office de
Tourisme
Entrée libre et gratuite



Du 4 au 31 janvier
Exposition de Monique Rebuzzo
Peinture
Au Caveau des artistes, accès par l'Office de
Tourisme
Entrée libre et gratuite

SPECTACLES / CONCERTS

Mercredi 20 novembre
Élodie Poux – « *Le Syndrome du Playmobil* »
Humour
À 21h, au Palais des Sports
Billetterie :
Service Événementiel
ou www.saint-claude.fr
Tarifs : de 17 à 30 € (selon catégories)

Vendredi 29 novembre
65 Miles
Théâtre tout public à partir de 14 ans
Cie Paradoxe(s)
À 20h30, au Théâtre de la Maison du peuple
Tarifs : 10/8/5 €
Programmation : La fraternelle

Samedi 7 décembre
Pensées rotatives
Restitution ateliers pour orchestre circulaire et
quartet
Cie Discobole
À 18h30, au Café de la Maison du peuple
Entrée libre
Programmation : La fraternelle

Vendredi 13 et samedi 14 décembre
Fiers et tremblants
Loïc Lantoine & Marc Nammour
Rap & chanson
À 21h, au Café de la Maison du peuple
Tarifs : 10/8/5 €
Programmation : La fraternelle



Dimanche 22 décembre
Bach et Mozart revisités
Musique de chambre / Petite forme
Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
À 16h, au Café de la Maison du peuple
Tarifs : 10/8/5 €
Programmation : La fraternelle

Vendredi 31 janvier

Le Ticket gagnant
Théâtre
À 21h, au Théâtre de la Maison du peuple
Billetterie dès le 18/12 :
Service Événementiel
ou www.saint-claude.fr
Tarifs : 20/17 €

CONFÉRENCES

Lundi 25 novembre
Conférence
Vermeer de Delft
Par François Vion-Delphin
À 18h30, à l'Espace Bavoux-Lançon
Organisée par l'Université Ouverte

Lundi 2 décembre
Conférence
Les volcans d'Auvergne
Par Patrick Marcel
À 18h30, à l'Espace Bavoux-Lançon
Organisée par l'Université Ouverte

Mardi 3 décembre
La Maison du peuple de Saint-Claude : un
monument historique et sa réhabilitation
Par Philippe Lahu – La fraternelle
À 18h30, au Café de la Maison du peuple
Organisée par les Amis du Vieux Saint-Claude
En collaboration avec les Archives municipales
de Saint-Claude

Lundi 9 décembre
Conférence
L'agriculture biologique
Par Daniel Gilbert
À 18h30, à l'Espace Bavoux-Lançon
Organisée par l'Université Ouverte

ANIMATION ENFANTS

Vendredi 27 décembre
L'heure du conte au Monde des Automates
Avec Anouk Jeannon
3 séances : 14h30 – 15h30 – 16h30
Place Jacques Faizant
Tarif unique : 3,50 €
Sur réservation : 03 84 41 42 38

